



BUDGET

2 0 1 7

- M É M O -



BUDGET € T

CHIFFRES CLÉS

DE SAINT-NAZAIRE

71 308 habitants (Insee)

4 679 ha de superficie (DGF*)

2^e ville de Loire-Atlantique

32 355 ménages (Insee)

36 271 emplois (salariés et non salariés) (Insee)

12 682 € de revenu moyen par habitant (DGF*)

36 109 logements

dont **8 692** logements sociaux (DGF*)

288 km de voirie (DGF*)

* Fiche dotation globale de fonctionnement

SOMMAIRE

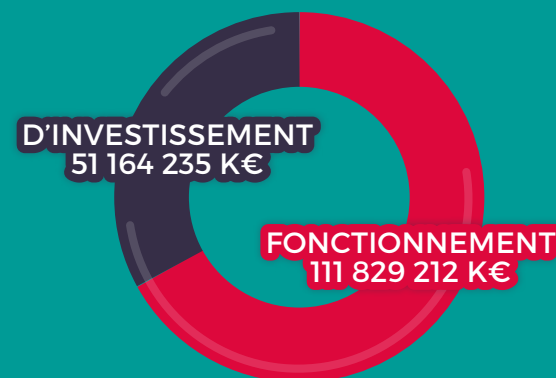
Le budget en 12 chiffres	- p.3 -
Fonctionnement	- p.4 -
Investissement	- p.5 -
Évolution des dotations de l'État	- p.6 -
Opérations du projet stratégique	- p.7 -
Dette / encours	- p.8 -
Principaux investissements en 2016	- p.10 -
Lexique	- p.11 -

LE BUDGET EN 12 CHIFFRES

Hors écritures neutres et d'avances

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	110 659 212 €
Recettes fiscales	44 505 000 €
Dotations, subventions & participations	19 220 442 €
Solidarité communautaire	33 280 380 €
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	97 621 033 €
Masse salariale	54 509 570 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses d'équipement	35 544 235 €
Subventions d'équipement à percevoir	2 948 105 €
DETTE	
Emprunt d'équilibre	20 317 951 €
Remboursement du capital dette	5 660 000 €
Frais financiers liés à la dette	1 300 000 €
AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL	13 038 179 €

BUDGET 2017
162 993 447 €



BUDGETS ANNEXES

Camping 48 k€ · Pompes funèbres 11 k€

FONCTIONNEMENT

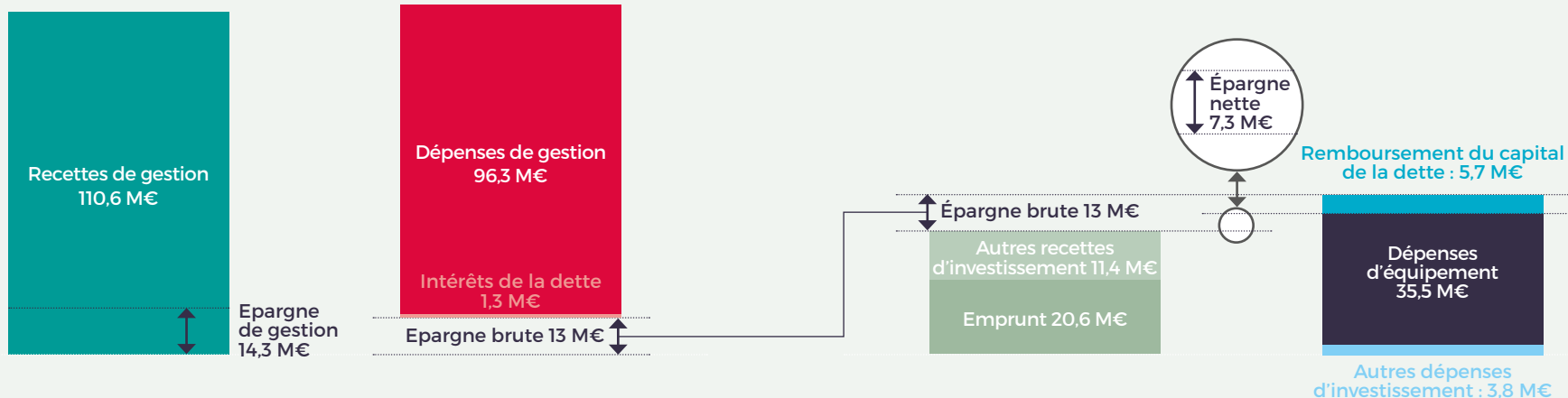
INVESTISSEMENT

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
110,6 M€

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
97,6 M€

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
32 M€

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
45 M€

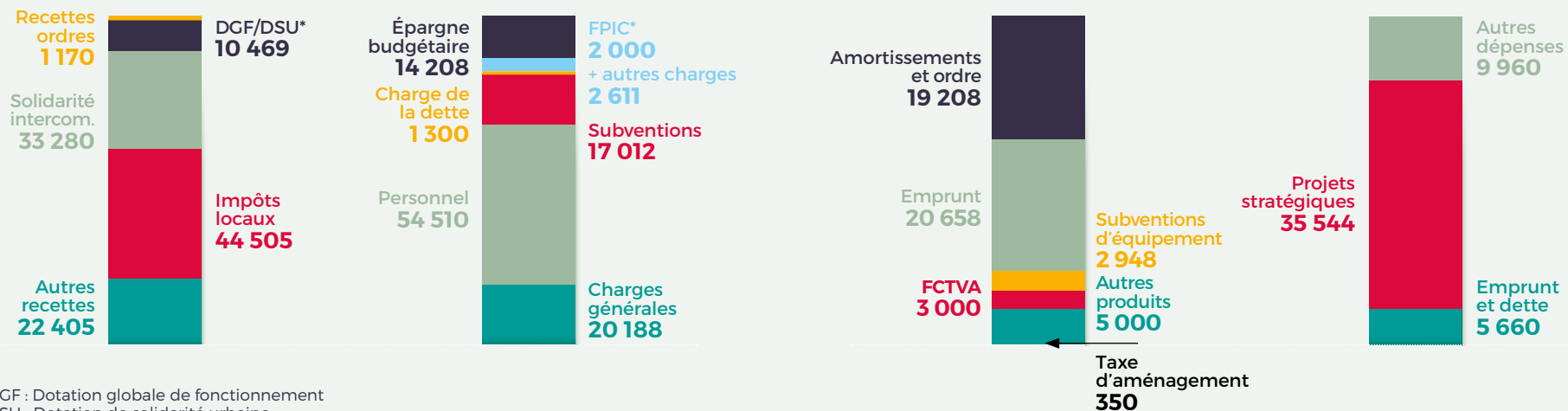


RECETTES FONCTIONNEMENT
111 829 K€

DÉPENSES FONCTIONNEMENT
111 829 K€

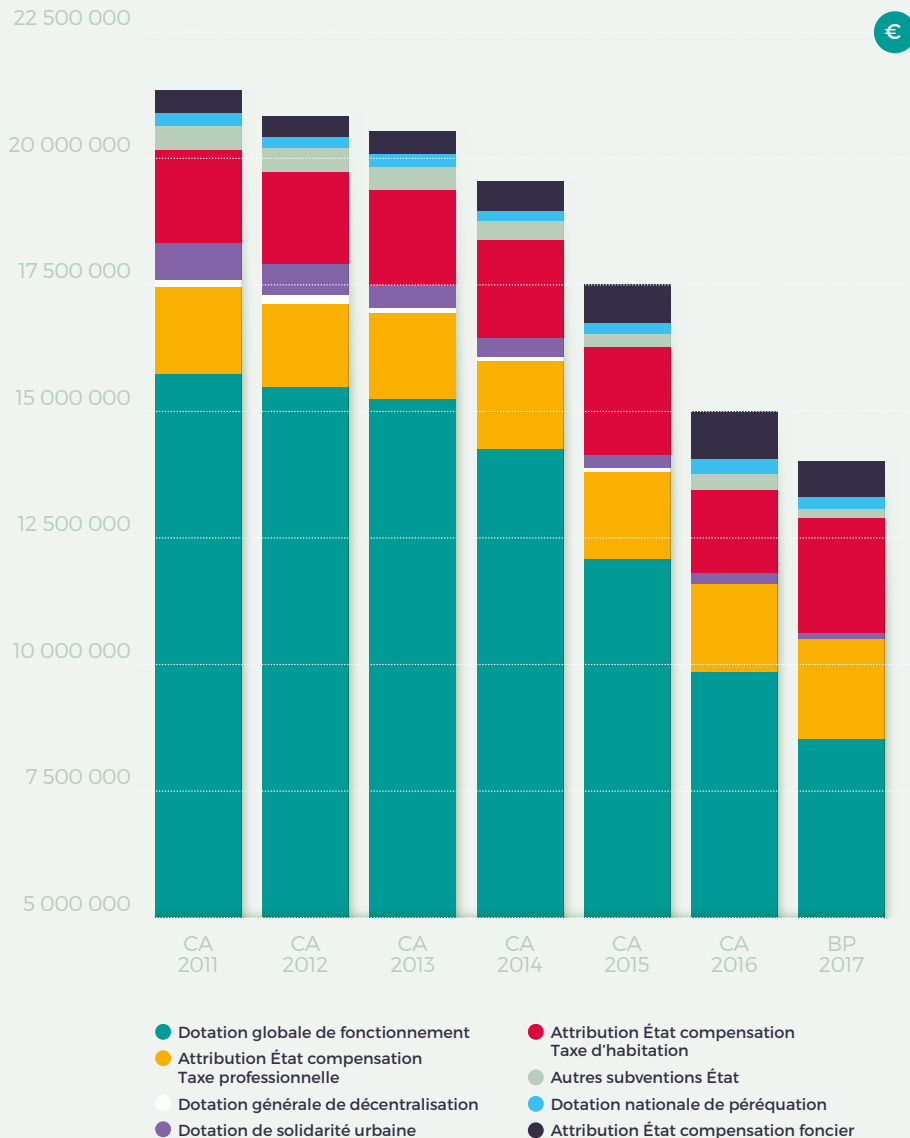
RECETTES D'INVESTISSEMENT
51 164 K€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
51 164 K€



* DGF : Dotation globale de fonctionnement
DSU : Dotation de solidarité urbaine
FPIC : Fond national de péréquation de ressources intercommunales et communales

ÉVOLUTION DES DOTATIONS D'ÉTAT

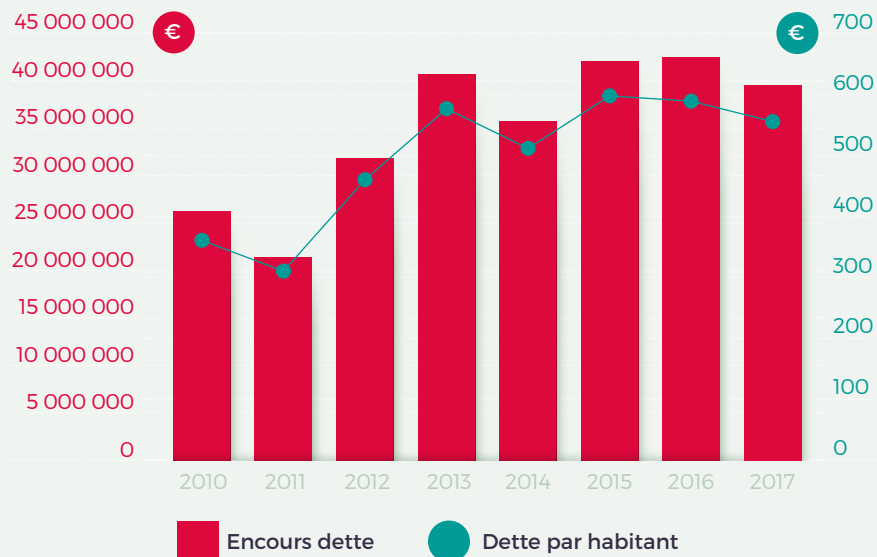


OPÉRATIONS DU PROJET STRATÉGIQUE

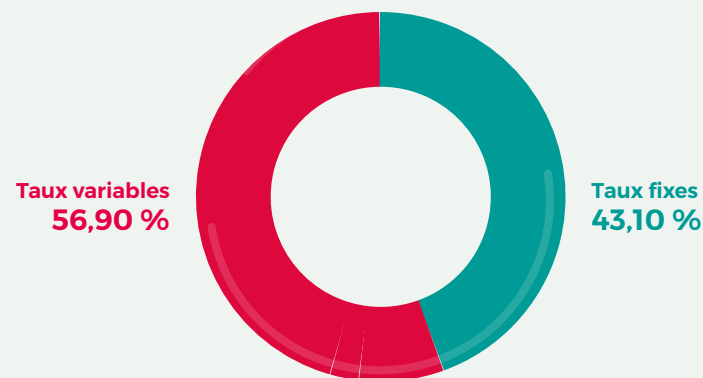
AUTORISATION DE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	Total AP*	CP* 2017
40 · Aménagements structurants PDD	29 630	11 911
50 · Centre ville	15 602	1 525
511 · PRIR PATRIMOINE BATI	5 000	322
512 · PRIR ESPACE PUBLIC	5 000	150
52 · ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT	11 765	1 269
53 · FONCIER	7 000	878
60 · MISE EN CONFORMITE ET OBLIGATION REGLEMENTAIRE	15 388	1 965
61 · MISES EN SECURITE	6 431	1 155
62 · DEMOLITIONS	1 828	115
63 · PROGRAMME ENERGIE	4 050	875
64 · MATERIELS SERVICES	17 871	2 042
651 · PATRIMOINE SCOLAIRE	13 020	509
652 · PATRIMOINE CULTUREL	9 212	542
653 · PATRIMOINE SPORTIF	10 312	2 613
654 · PATRIMOINE LOGISTIQUE RESTAURATION SCOLAIRE	4 728	602
655 · AUTRES PATRIMOINES ADMINISTRATIFS	7 127	3 340
70 · ESPACE PUBLIC	38 710	4 134
71 · VILLE NUMÉRIQUE	4 661	1 041
80 · PROVISIONS	5 320	556

K€

DETTE / ENCOURS



ENCOURS EN % PAR TYPE DE TAUX



Encours de la dette	39 566 K€
Remboursement en capital	6 660
Encours par habitant	555

QUELQUES RATIOS

	EN € / HAB	MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE
Recettes réelles de fonctionnement	1 552	1 580
Dépenses réelles de fonctionnement	1 369	1 470
Dotation globale de fonctionnement	147	251
Encours de la dette	555	1 335
Dépenses d'équipement brut	498	301

RATIOS

	EN %	MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE
Encours dette/Recettes réelles fonct.	36 %	84 %
Dépenses équipements/Recettes réelles fonct.	32 %	19 %

UN SIMULATEUR SUR LE WEB

Construire un gymnase, lancer un nouveau service public, baisser ou augmenter les impôts. Les élus municipaux doivent en permanence faire des choix pour maintenir l'équilibre du budget.

Un simulateur ludique permet aux habitants de tester leurs connaissances de la gestion du budget d'une ville sur

www.mairie-saintnazaire.fr

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2017

PROJET STRATÉGIQUES	35,5 M€
AP 40 - AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS PDD	12 M€
Front de mer 3	3,3 M€
Alvéole 12	6,5 M€
Foyers logement	1,6 M€
AP 70 - ESPACE PUBLIC	4 M€
Entretien des chaussées, trottoirs, éclairage public...	4 M€
AP 60, 61, 63 ET 65 - ENTRETIEN DU PATRIMOINE	11,7 M€
Mises en sécurité, mises en conformité, démolitions, énergie	4,1 M€
Patrimoine sportif (Plaine des sports...)	2,6 M€
Autres patrimoines (scolaire, culturel, réparations suite intempéries...)	5 M€
AP 50 ET 51 - AMÉNAGEMENT CENTRE-VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN	2 M€
AP 64 - MATÉRIELS INFORMATIQUES, SCOLAIRES, PARC AUTO	2 M€
AP 52 ET 53 - ACCOMPAGNEMENT AU LOGEMENT ET ACHAT DE FONCIER	2,1 M€
AP 71 - AP 71 VILLE NUMÉRIQUE	1 M€

LEXIQUE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

dépense ou recette d'exploitation courante (carburant, fluides, charges de personnel, contrats de maintenance, prestations de service...).

BASES FISCALES

valeurs locatives cadastrales des biens, sur lesquelles s'appliquent les taux votés chaque année par le Conseil municipal.

PRODUIT FISCAL

produit des bases communales par les taux de taxes locales votées par le Conseil municipal.

POTENTIEL FISCAL

produit des bases par le taux national moyen des 4 taxes (TH, FB, FNB et CFE). Le potentiel fiscal est également majoré de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), du transfert de TP et des reversements de la CARENE (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire).

POTENTIEL FINANCIER

potentiel fiscal, auquel est ajoutée la DGF.

FPIC

fonds de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales. Cette contribution, imposée à la ville, pénalise fortement Saint-Nazaire. De 0,2 M€ en 2012, 0,5 M€ en 2013, 0,8 M€ en 2014 et 1,2 M€ en 2015, elle devrait évoluer jusqu'à 1,6 M€.

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépense ou recette d'équipement qui influe sur la valeur du patrimoine de la commune.

AUTORISATION DE PROGRAMME

l'AP constitue la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Une AP regroupe plusieurs opérations.

CRÉDIT DE PAIEMENT

les CP constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être mandatées sur un exercice.

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette, grâce à son autofinancement (épargne). Elle se mesure en années.

ÉPARGNE D'EXPLOITATION

épargne dégagée sur la gestion courante, hormis l'impact de la dette. Elle correspond à la différence entre produits courants et charges courantes de fonctionnement, hors mouvements financiers.

ÉPARGNE BRUTE

excédent de fonctionnement, c'est-à-dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement, y compris les intérêts de la dette (= autofinancement brut).

ÉPARGNE NETTE

épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette. Cette part de l'autofinancement est affectée aux dépenses d'équipement et mesure donc la capacité de la collectivité à investir (= autofinancement net).



- www.mairie-saintnazaire.fr -

Ville de Saint-Nazaire
Place Blancho - 44600 Saint-Nazaire
Tél. 02 4000 4000

